

## ***Projet personnalisé et plan de compensation du handicap***

CODE 016-106

L'élaboration d'un plan personnalisé de compensation du handicap est de nature à évaluer les besoins des personnes en situation de handicap et de proposer à la CDAPH les prestations et les orientations pertinentes adaptées aux besoins.

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

#### **ELEMENTS FORTS**

**Connaître le droit à la compensation : principes, buts et cadre légal**

**Appréhender la personne handicapée comme sujet, porteuse de projets**

**Situer le projet de vie personnalisé et son articulation avec le plan de compensation**

**Connaître et savoir mettre en œuvre la démarche et les outils d'évaluation pour élaborer un plan de compensation**

### PERSONNES CONCERNEES

Professionnels des secteurs médico-social et socio-éducatif.

### CONTENU DETAILLE DE LA FORMATION

DUREE 4,00 jour(s)

Pour les dates et prix des prochaines séances : consulter « Rechercher une formation » sur notre site ou nous contacter.